

Elaboration d'une politique salariale : Rémunération à la performance

EXPERTISE

OBJECTIFS

- Appréhender les nouveaux dispositifs de rémunération dans la fonction publique territoriale
- Elaborer une politique salariale efficiente et motivante au sein de sa collectivité
- Intégrer les différents statuts des agents dans la mise en place de sa politique salariale (notamment avec le développement potentiel des CDI)
- La prise en compte d'une rémunération basée sur la performance alliant individualisation et collectif

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports du formateur, échanges de pratiques, construction

PUBLIC

DRH des collectivités, agent chargés de la mise en œuvre du régime indemnitaire ou du recrutement.

DATES :

PARIS > 8-9 OCTOBRE 2012

DURÉE : 2 jours

TARIF : 1 220 euros HT

PROGRAMME

Le contexte général de révision des politiques de rémunération dans la fonction publique territoriale

- Les écueils des augmentations générales de la valeur du point et la « nouvelle donne » de rémunération des fonctionnaires

Le cadre réglementaire des rémunérations dans la FPT

- Les éléments obligatoires, la question particulière du régime indemnitaire

La définition d'une politique salariale

- Les objectifs, la mise en œuvre, les acteurs, les points à définir, les éléments d'action

L'individualisation des rémunérations

Les grands principes de la rémunération à la performance : tentative de définition de la performance

- PFR et intéressements collectifs
- La mise en œuvre
- La Cotation des postes
- La définition des critères
- L'évaluation

Les autres facteurs de rémunération

- La NBI
- Le volet social
- Les éléments relatifs au maintien du pouvoir d'achat : la GIPA, les heures supplémentaires, la rémunération du compte épargne temps
- La question du cumul d'emploi
- Les avantages en nature

L'intégration des agents non titulaires et des CDI dans sa politique salariale globale